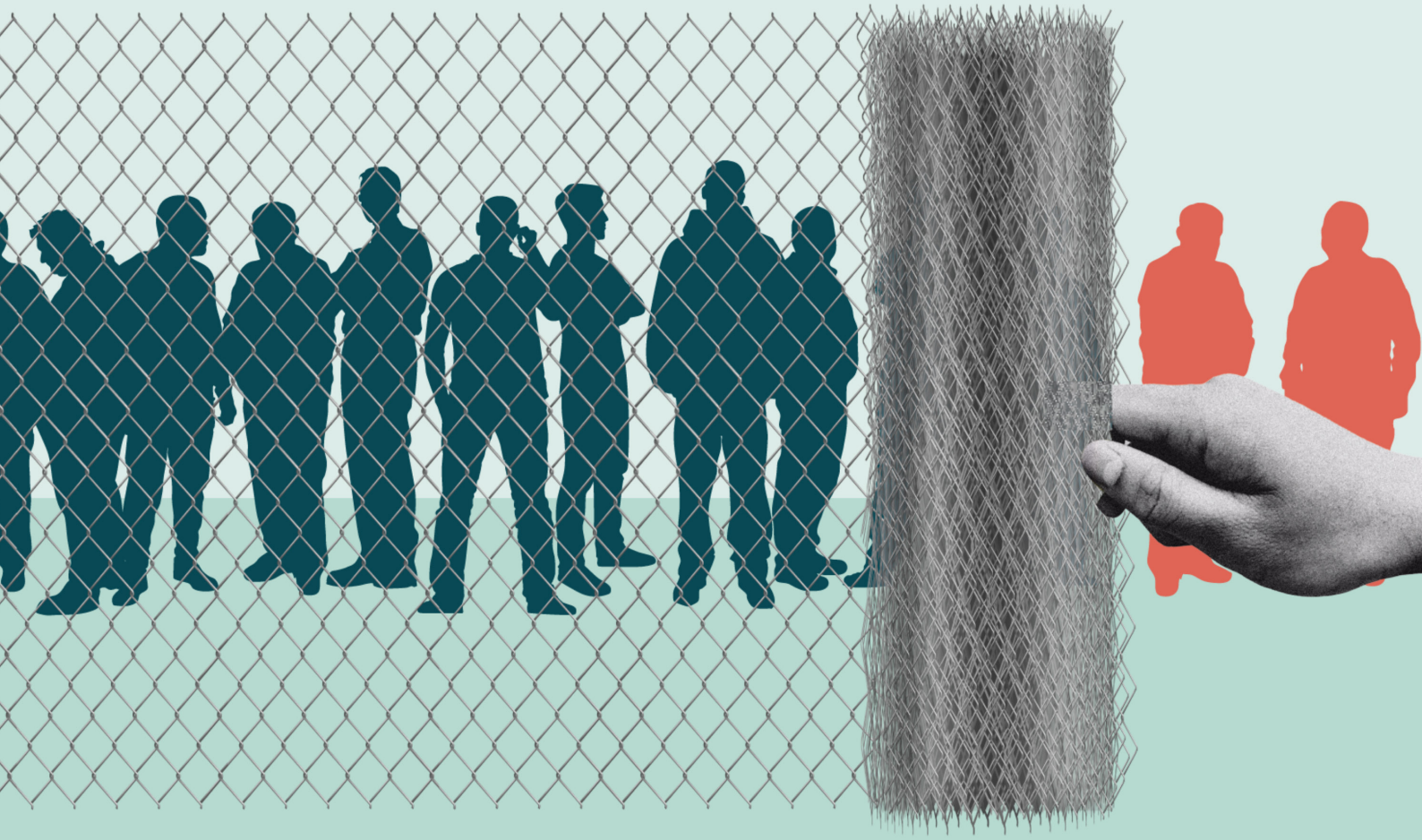

À contrevoix

Faut-il plus de prisons en France ?

INSTITUT Montaigne

À contrevoix

Faut-il plus de prisons en France ?

Contexte et enjeux

En France, le taux d'occupation des prisons s'élève à

133 %

(+11 points en un an)

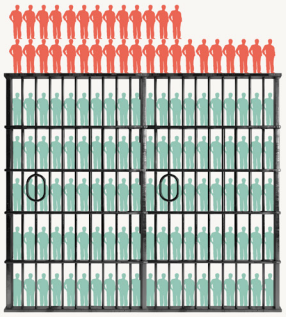

81 600
personnes détenues pour

62 358
places disponibles.

Classement des pays européens en fonction de leur surpopulation carcérale :

1. Chypre
2. Roumanie
3. France

Face à la surpopulation carcérale et même si des alternatives à l'emprisonnement existent, **la construction de nouvelles places** est régulièrement avancée comme réponse prioritaire.

Contexte et enjeux

58 %

des Français ont déjà été victimes **d'une agression ou d'un vol.**

(Odoxa, 2025)

14 %

des Français ont déclaré avoir été confrontés à la **criminalité dans leur quartier**, contre 10 % en moyenne dans l'UE.

Face à ces chiffres, **le rôle de la prison** mais aussi **son efficacité** sont interrogés

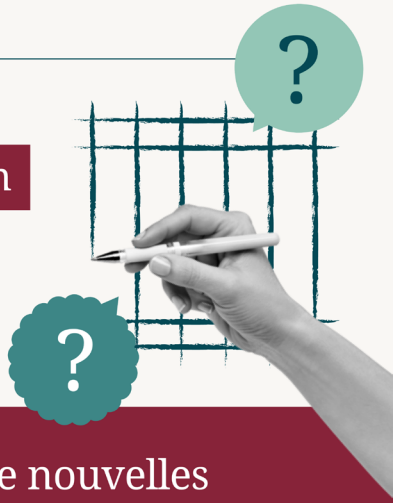

La construction de nouvelles places est-elle l'unique solution ?

Le rôle de la prison

Mais au fait, quels sont **les objectifs** assignés à la prison ?

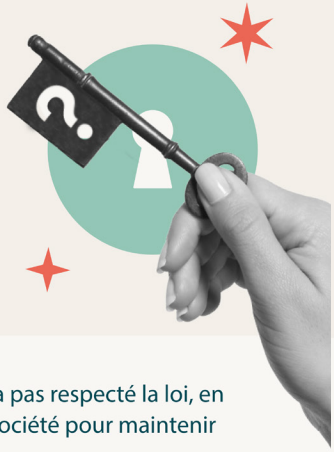

Sanctionner le condamné qui n'a pas respecté la loi, en l'éloignant des victimes et de la société pour maintenir l'ordre et la sécurité.

Dissuader de la récidive, notamment pour les primo-délinquants.

Réinsérer le détenu dans la société (loi de 2009).

Ces trois principes construisent un **Pacte de réconciliation** entre la société, les victimes et les condamnés.

Le rôle de la prison

Le rôle dissuasif de l'emprisonnement et sa mission de réinsertion **sont loin d'être remplis.**

Près de 2 personnes sur 3 récidivent dans les 5 ans qui suivent la sortie de prison.

35 % d'entre eux le font dans **la première année** qui suit la fin de leur détention.

(ministère de la Justice, 2024)

La surpopulation carcérale participe de cet échec : manque de personnels, absence de prise en charge individuelle et de préparation de l'après, conditions de détention dégradées…

À contrevoix

Faut-il plus de prisons en France ?

La surpopulation et ses causes

133 % de surpopulation carcérale en moyenne, mais les situations sont très diverses en fonction des **types d'établissements.**

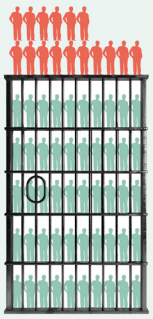

162 %

Maisons d'arrêt
Détenus en détention provisoire ou avec des peines courtes.

98 %

Centres de détention
Détenus dont la peine est supérieure à 2 ans.

85 %

Maisons centrales
Détenus avec une peine longue et ceux présentant des risques sécuritaires.

Le nœud du problème se situe donc sur les peines courtes et les détentions provisoires, en attente de jugement.
C'est donc un problème d'efficacité de la chaîne pénale.

La surpopulation et ses causes

Cette surpopulation a des **causes multiples et complexes :**

Le nombre de comparutions immédiates - réponse judiciaire rapide pour les infractions flagrantes - a doublé depuis 2000.

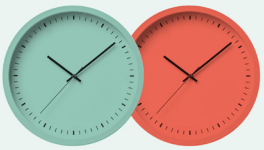

La durée moyenne des peines a doublé : elle est passée de 5,8 mois en 1982 à 11,8 mois en 2020.

La détention provisoire - incarcérer une personne dans l'attente de son jugement - a augmenté de 30 % en 10 ans (21 813 prévenus au 1er avril 2025, contre 16 549 en janvier 2015).

Les conséquences de la surpopulation

La prison, expression directe du respect de la loi, ne la respecte pas elle-même : ainsi, la loi de 1875, qui pose le principe de **l'encellelulement individuel, n'est pas respectée.**

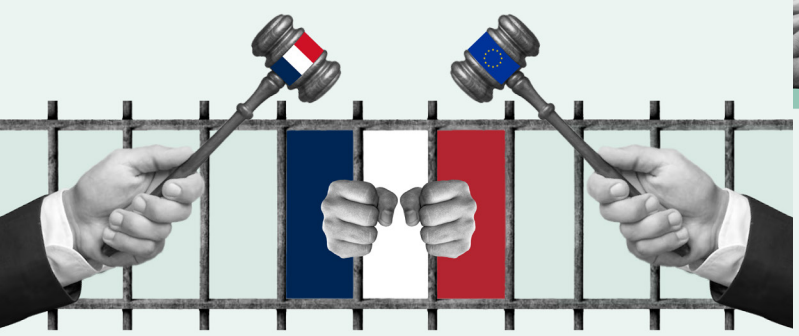

- La justice française a condamné 44 établissements pour **conditions de détention indignes** (OIP, 2023).
- La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France en 2020 et en 2023, **pour traitements inhumains et dégradants** liés à la surpopulation de ses prisons.

Les conséquences de la surpopulation

La surpopulation provoque des **conditions de vie très dégradées**

4 700

détenus dorment sur des matelas à même le sol au 1er avril 2025 (environ 5 %).
(ministère de la Justice)

La santé mentale des détenus est aussi un enjeu majeur

25 %

des détenus environ souffriraient de **troubles psychiques très lourds.**

6 fois plus

Le taux de suicide en prison est d'environ 1,7 pour 1 000 détenus, soit environ 6 fois plus que le taux moyen en France.

À contrevoix

Faut-il plus de prisons en France ?

Les alternatives à la prison

Privilégier l'aménagement de peine pour les condamnés à moins d'un an de prison.

17 900 personnes exécutent leur peine en dehors d'une prison, selon plusieurs modalités :

- **La semi-liberté**, le détenu peut se rendre à son travail, en formation, etc., mais rentre en cellule le soir.
- **La détention à domicile** sous surveillance électronique (le fameux "bracelet", qui limite les déplacements aux horaires autorisés).
- **Le sursis probatoire**, qui est une mise à l'épreuve sous surveillance du juge.
- **Le placement en structure habilitée**, une alternative à la prison qui offre un accompagnement social.
- **Le travail d'intérêt général (TIG)** au bénéfice d'une association ou d'un service public.

Les alternatives à la prison

60 %

des condamnés à un TIG récidivent pourtant dans les 5 ans, soit un niveau proche de celui observé pour les condamnés à des peines d'emprisonnement ferme.

(Cour des Comptes, 2025)

Les modalités de mise en œuvre de ces alternatives pourraient expliquer leur faible efficacité :

- Faible aspect dissuasif
- Retard de leur application
- Contrôle aléatoire des activités d'insertion

Ouvertures et perspectives

Le problème de la surpopulation carcérale est un casse-tête politique.

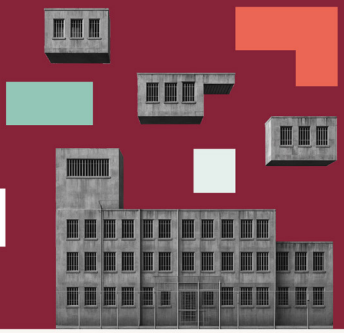

Malgré la construction de 30 000 places depuis 1986, le taux d'occupation des prisons évolue peu : 124 % en 1990 contre 133 % aujourd'hui.

Des plans de construction ont été lancés mais prennent du retard : **c'est le cas du "Plan 15 000 places"**, annoncé en 2018 pour 2027. Le plan se heurte à la difficulté de trouver des terrains et aux réticences des élus locaux.

Afin d'alléger la surpopulation, **la question du renvoi des 19 000 détenus étrangers** est à l'étude par le Gouvernement, mais se heurte à de réelles complexités diplomatiques.

Ouvertures et perspectives

Il s'agit aussi d'une question de moyens, et la France investit moins que ses voisins en matière de justice

Moyenne de dépense par an et par habitant pour le système judiciaire :

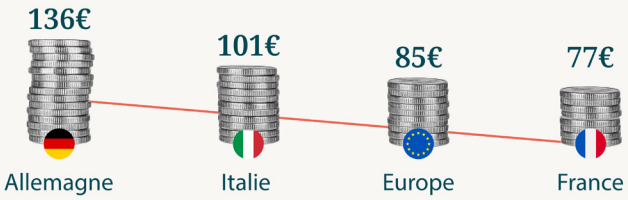

On dit communément que l'état d'une civilisation se juge à ses prisons.

Comment s'assurer que la Justice soit juste pour tout le monde et jusqu'au bout, en permettant sécurité et réconciliation, dissuasion et réinsertion ?

Expressions
— PAR MONTAIGNE

À contrevoix

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Vous souhaitez continuer à vous informer sur ce sujet ?

Rendez-vous sur *institutmontaigne.org/a-contrevoix*